



Litige remembrement agricole

Par **jimanna**, le **01/11/2010** à **20:44**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir s'il existe des recours possible suite à un remembrement litigieux datant d'une quinzaine d'années.

L'échange des terres s'est fait avec un manque d'équité flagrant (en qualité de la terre comme en superficie).

A l'époque, un courrier avait été adressé en préfecture, sans suite.

Merci par avance de votre réponse,
Cordialement,

Jean-Marc GIMONET